

Twitter : Elon Musk va-t-il renoncer au rachat ?

Elon Musk menace directement Twitter de renoncer à son offre de rachat, si le réseau social ne lui fournit pas les données attendues concernant la proportion de « faux » comptes.

Dans une [lettre](#) adressée à Vijaya Gadde, directrice juridique de Twitter, et portée lundi 6 juin à la connaissance de l'autorité boursière américaine (SEC), Elon Musk reproche à l'entreprise de « résister activement et contrecarrer ses droits à l'information ».

Le milliardaire, qui le mois dernier se déclarait « toujours engagé », reproche à Twitter une « violation manifeste » de ses obligations et dit se réserver le droit de mettre fin à leur accord.

Elon Musk veut ou ne veut pas ?

Le patron de Tesla et SpaceX menace ainsi directement et par courrier d'abandonner le projet de rachat. C'est une première. Cependant, Elon Musk avait déjà déclaré mi-mai [suspendre](#) le processus.

Et ce pour s'assurer « que les spams et les faux comptes représentent bien moins de 5% du nombre d'utilisateurs », sur les 229 millions d'utilisateurs actifs quotidiens et « monétisables » revendiqués par Twitter.

La demande fait suite à l'annonce, le 25 avril dernier, d'un accord de rachat des actions Twitter à 54,20 dollars, valorisant l'entreprise à [44 milliards](#) de dollars.

Elon Musk, qui pense que la proportion réelle de faux comptes est bien supérieure, estime que le réseau social rechigne à lui fournir des données lui permettant de procéder à sa propre analyse de la base d'utilisateurs.

Le réseau social désormais dirigé par l'ingénieur Parag Agrawal a réagi.

L'entreprise [a déclaré](#) dans un communiqué lundi : « Twitter a et continuera de partager des informations avec M. Musk pour conclure la transaction conformément aux termes de l'accord de fusion. »

Et ce « au prix et aux conditions convenus ».